

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1246

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 17

Après l'alinéa 2, insérer les deux alinéas suivants :

« Au vu de l'ensemble des risques présentés par la filière électronucléaire, la France doit s'engager vers la sortie du nucléaire. Aucune construction de nouveau réacteur ne sera entreprise.

« Le réacteur pressurisé européen, la filière MOX et le projet ITER sont abandonnés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'existe aucune possibilité d'élimination des déchets radioactifs : ils sont dangereux aujourd'hui et pour des dizaines de milliers d'années. Le coût réel de l'électricité nucléaire est sous-évalué. Elle est en réalité très chère quand on prend en compte l'ensemble de ses coûts : recherche publique, démantèlement des centrales, gestion des déchets pendant des milliers d'années...Le nucléaire produit peu de gaz à effet de serre, mais il contamine la terre pour des millions d'années. La France est actuellement le pays le plus nucléarisé au monde.